

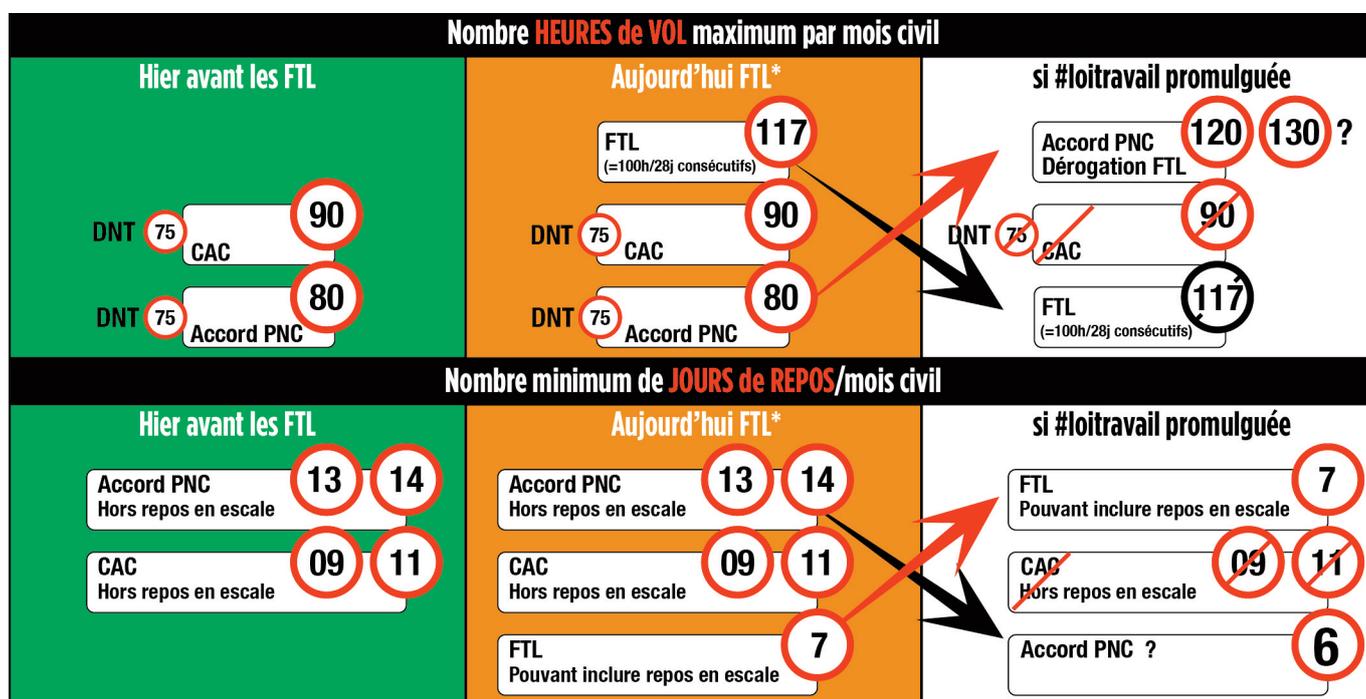
Pourquoi les PNC doivent se mobiliser contre la loi El Khomri ?

Actuellement le code de l'Aviation civile (CAC) sert de base de négociation aux accords PNC.

L'inversion de la hiérarchie des normes prévues dans le projet de loi El Khomri permettra aux employeurs de déroger en permanence au CAC, y compris à la Durée Normale de Temps de travail (DNT=75h de vol par mois) et à la RTT. Les nouvelles règles européennes FTL (Flight Time Limitations) aussi appelées par les directions « IR-OPS » est un maquillage de la définition de notre temps de travail, elles s'imposeraient alors aux PN si nous ne nous mobilisons pas massivement.

Pire les multiples dérogations prévues par l'EASA (European Aviation Safety Agency) et la commission européenne, renforcées par la loi El Khomri permettraient, si nous ne l'empêchons pas, de nous infliger des conditions de travail en deçà des FTL.

Pour mieux se faire une représentation des enjeux en cours et des menaces auxquelles nous sommes exposé(e)s voici deux exemples avec le **nombre d'heures de vol par mois** et le **nombre de jours de repos par mois** pour le PNC



* En 2006 création par la Commission Européenne du règlement FTL, modifié en 2014

Ajoutons aussi que la proposition de la loi El Khomri permettrait de transformer en repos, la réserve au domicile, l'astreinte, et toutes les journées à la disposition de l'employeur, qui n'ont pas fait l'objet de déclenchement en vol.

Ces exemples ne sont pas de la fiction mais une triste réalité déjà endurée par des milliers de PN notamment dans les low costs **où les employeurs interdisent les syndicats** ! Les FTL (IR-OPS) sont considérées comme une norme acceptable pour la sécurité aérienne par l'Union Européenne, le gouvernement et les employeurs ! Parce que les acteurs salariés du transport aérien n'ont pas suffisamment lutté et se sont laissés soumettre aux attaques des ultralibéraux, les FTL s'imposent désormais à tous ! Les seuls qui peuvent les arrêter ce sont les salariés en s'organisant collectivement pour gagner un autre transport aérien. Chacune et chacun doit prendre ses responsabilités et se mobiliser.

En France, le code du travail et le code de l'aviation civile jusqu'ici nous protégeaient de ces nouvelles règles européennes FTL (IR-OPS). Mais, pour faire sauter ces « freins à l'emploi », les employeurs de compagnies aériennes ont justement besoin d'une loi comme celle d'El Khomri pour se débarrasser du CAC et du code du travail, sous la grossière excuse de « l'empilement des réglementations » et de « simplification ».

Alors que de nombreuses négociations PN ont lieu dans les compagnies aériennes, nos craintes sur la disparition du CAC et l'aggravation des conditions de travail des PN, exprimées à de nombreuses reprises en octobre 2013 lors de l'adoption par le parlement européen du nouveau règlement sur les FTL, vont devenir une réalité si les PN ne réagissent pas contre cette loi scélérate.

C'est pourquoi nous appelons à une mobilisation massive des personnels navigants contre la loi El Khomri : tous en grève 17 et 19 Mai 2016 et rejoignez-nous dans les manifestations